Le novice de service était à la 17ème Chambre mercredi dernier…

écrit par Alexander | 14 juillet 2018

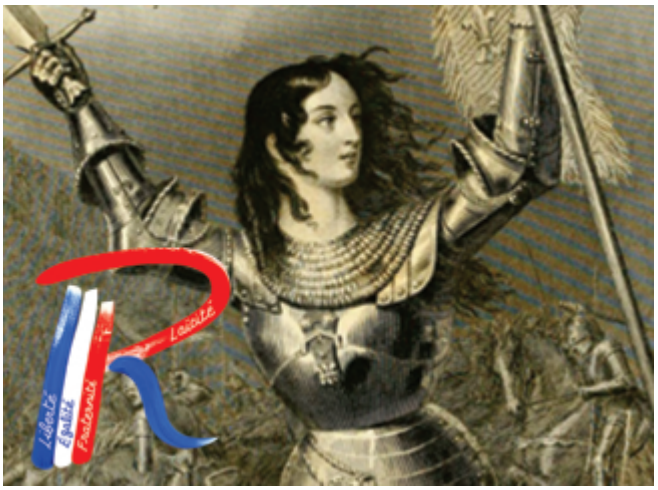

C’est un novice assistant pour la première fois à un procès qui souhaite raconter ce qu’il a vu et ressenti. Ce n’est donc pas un compte rendu, Hector Poupon a très bien relaté le procès dans son article paru le 13 juillet sur Riposte Laïque et Résistance Républicaine.

Rendez-vous était pris à 11h30 dans une brasserie parisienne où nous avons déjeuné dans un endroit très convivial et très parisien, sous les regards conjugués de notre BB nationale et du grand acteur américain Steve Mc Queen.

Un cercle d’amis de Christine et Pierre était présent, amis que je rencontrais pour la première fois. Comme c’est agréable de se sentir entouré de personnes pensant comme vous.

Après ce repas, direction le Tribunal de Grande Instance de Paris situé avenue de la porte de Clichy. Nous arrivons devant un bâtiment très moderne qui donne l’impression d’avoir été construit avec des boîtes s’empilant les unes sur les autres. Mais bon les goûts et les couleurs…

Nous y pénétrons, l'espace intérieur est immense, sûrement fait pour impressionner et stresser d'avantage les accusés ? Ce qui n'eut pas l'effet escompté sur Christine et Pierre qui furent tout le long de cette journée d'une sérénité incroyable.

Nous entrons dans la salle 4.22 du tribunal, nous prenons place dans une salle qui peut accueillir, à vue de nez, plus ou moins 150 personnes.

13:50 : entrée du président, des deux assesseurs et du procureur de la République. Chacun prend sa place, le président au centre, les deux assesseurs (je précise que c'était deux femmes) sur la droite et la gauche du président. L'avocat général (également une femme) à l'extrême gauche et le greffier à l'extrême droite.

Le président paraît strict au premier abord puis se détend un peu par la suite. La forme de son visage est légèrement ovale, il a un barbe et porte des lunettes style premier de la classe.

Après une série de dossiers renvoyés à des dates ultérieures, commence le procès d'un jeune homme pour une histoire de vidéo abracadabrantesque…

15 : 50 : début du procès de Christine et Pierre. L'assesseur qui fait la lecture du délit est une femme aux cheveux blancs, d'une quarantaine d'années, qui a du mal à s'en sortir avec un dossier complexe et une plainte mal rédigée par Aube du Savoir (ou son avocat ?) qui mélange video, article, commentaires, tracts… Une poule n'y aurait pas retrouvé ses petits. Là-dessus il faut distinguer Pierre et Christine, Résistance républicaine et Riposte laïque… Pas toujours facile d'être juge…

L'avocat « d'Aube du Savoir » Christophe Accardo, lui, m'a fait penser au Sergent Garcia en moins sympathique. Homme paraissant sûr de lui, mais qui au final pose des questions

d’un enfant de dix ans et surtout n’apportant aucun argument et est souvent dans l’invective, bref un gauchiste comme on en voit chez Ruquier.

16:35 : Christine, puis Pierre sont appelés à la barre, précis, justes, objectifs, explicites, concis, bref apportant des arguments sous les yeux étonnés des juges qui donnaient pour certains l’impression de découvrir l’ampleur du problème. J’avais déjà visionné des vidéos de Christine et Pierre mais les voir s’exprimer en direct est un régal.

Maître Pichon a fait une excellente plaidoirie qui devrait, je l’espère, ouvrir les yeux du président, des assesseurs et de l’avocat général. Justement, un petit mot sur l’avocat général, pour un novice comme moi, j’ai été soufflé par son éloquence. Je préfère ne pas m’étendre sur la plaidoirie de l’autre avocat…

Rappel de Christine et Pierre à la barre pour ajouter quelque chose et comme d’habitude ils ne sont pas venus pour ne rien dire.

Une fois le procès terminé, nous sommes retournés dans la brasserie où nous avions pris notre déjeuner pour y boire un verre de l’amitié.

En conclusion, je n’ai pas été déçu d’assister à ce procès qui est plus un procès en sorcellerie car il a pour but de faire taire les patriotes qui osent encore s’exprimer sur cette « religion ». Christine, Pierre et Maitre Pichon sont venus avec des arguments en béton armé qui ne peuvent et ne doivent que réveiller les endormis. Malheureusement, ces arguments ne sont entendus que par un petit nombre. Bref, sur ce que j’ai vu et entendu, toujours en novice, Christine et Pierre devraient naturellement être relaxés tellement le dossier « d’Aube du Savoir » est vide. Attendons le 24 octobre 2018…